



Ferme pédagogique et expérimentale en permaculture

## Charte éthique de l'association le Paradis Vert

### Ethique permaculturelle.

Les trois principes éthiques de la permaculture - prendre soin de la Terre, prendre soin de l'Humain, créer l'abondance dans le but de la partager équitablement représentent le socle de base des valeurs de l'association le paradis vert.

Ces trois principes éthiques guideront l'association le Paradis vert dans ses différentes prises de décisions, ainsi que dans ses choix d'accords, de conventions ou de partenariats institutionnels et financiers.

Le paradis vert ne saurait, si elle en avait connaissance, s'associer à des institutions, entreprises ou partenaires publics comme privés ne travaillant pas dans le respect de ses principes.

### Définition de la permaculture :

La permaculture est une science holistique et éthique visant à concevoir des écosystèmes humains durables architecturaux, culturels, agricoles, s'inspirant des principes de l'écologie, du savoir des sociétés traditionnelles et de la technologie, afin de créer des productions stables et résilientes.

Son but est de tendre vers des modes de vie et de fonctionnement dans le respect de l'ensemble du monde vivant.

## Apolitique

L'association **le paradis vert** est apolitique et ne peut en aucune manière être affiliée à un mouvement politique.

L'association Le paradis vert reste en toutes circonstances indépendantes de tout parti ou mouvance politique.

## Areligieuse

L'association Le paradis vert n'est reliée à aucune religion ou croyance.

Elle ne fait pas de prosélytisme et a à cœur d'avoir un esprit d'ouverture et de tolérance au-delà de tout dogme.

L'association Le paradis vert reste en toutes circonstances indépendantes de toutes confessions religieuses.

Cependant, les représentants du paradis vert sont libres d'exercer, à titre personnel, leur confession quelle qu'elle soit, sans discrimination.

## Non discriminante

L'association **Le paradis vert** promeut la diversité de ses membres sans discrimination de nationalité ou d'origine, de religion, d'orientation sexuelle, de handicap, d'âge ou de sexe.

Elle valorise également la parité des sexes, le mélange des cultures et des générations.

Intergénérationnelle

L'association **Le paradis vert** s'efforce de rendre ses manifestations et activités accessibles à tous les publics.

Elle privilégie les manifestations et les fonctionnements inclusifs, familiaux et intergénérationnels.

Elle favorise notamment l'intégration des plus jeunes aux prises de décisions et aux groupes de travail.

## Accessibilité financière

L'association **Le paradis vert** privilégie l'accès des manifestations et rencontres qu'elle organise pour tous.

Elle favorise des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Bienveillance

L'association Le paradis vert privilégie l'action, l'organisation et la parole bienveillantes.

Elle évolue et se développe dans un esprit positif, créatif et constructif. Elle valorise le partage des savoirs et les intelligences multiples.

## Gouvernance et coopération

L'association **Le paradis vert** fonctionne sur un mode de gouvernance horizontale sans position centrale ni hiérarchique et privilégie les décisions collégiales et celles du consensus.

Elle privilégie la parité des membres entre eux, et a confiance a priori en la compétence et l'auto responsabilisation de chacun pour le bon fonctionnement du groupe.

Elle a un mode d'auto-organisation privilégiant la résilience. L'association **Le paradis vert** privilégie, dans son fonctionnement interne et externe, la collaboration créative, l'intelligence collective et la coopération.

## Transparence

L'association **Le paradis vert** porte dans les échanges des valeurs d'équité, d'ouverture et de transparence.

Elle fonctionne en toute transparence tant vers ses adhérents que vers ses donateurs privés ou publics.

Elle communique notamment sur ses modes de fonctionnement interne en partageant les comptes-rendus de réunions, les décisions du Conseil d'Animation et rend accessible sa comptabilité.

## Généralement

L'association **le paradis vert** s'efforce en permanence d'avancer vers un mode de développement éthique, résilient et soutenable, dans le respect du vivant, de la planète et des générations futures.

L'association **Le paradis vert** a à cœur de bonifier et d'agrader\* son environnement.

L'association **Le paradis vert** favorise la vision holistique et systémique de la permaculture.

Les trois piliers éthiques constituent le socle de la permaculture et des valeurs du paradis vert :

1. **Prendre soin de la Terre**
2. **Prendre soin de l'Humain**
3. **Créer l'abondance dans le but de la partager équitablement**

Les principes de conceptions et d'attitudes de la permaculture définissent par ses co-fondateurs, Bill Mollison et David Holmgren, guident également les actions et décisions de l'association Le paradis vert.

### **Exemples d'application des principes.**

- **Appliquer l'auto-régulation et accepter la rétroaction.**
- **Réagir de façon créative aux défis et aux changements.**
- **Partir des structures d'ensemble pour ensuite déterminer les détails.**
- **Valoriser les bordures.**
- **Intégrer plutôt que séparer.**

\*agrader : qui consiste à améliorer, par opposition à dégrader.